

Conditions générales de vente

Confirmation de la prestation

Avant toute Commande de Prestation, Gabriella Tamas dresse gratuitement un devis au nom du Client à sa demande. Ce document n'a pas valeur contractuelle et n'engage pas le Client qui reste libre d'accepter ou de refuser de s'engager. Ce devis décrit le contenu de la Prestation établie en fonction des objectifs poursuivis par le Client, et mentionne notamment le montant hors taxe de la Prestation ainsi que le montant de l'acompte dû en cas d'acceptation par le Client. La Commande devient définitive après réception par Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative d'une confirmation écrite et signée par le Client. Cette confirmation devra être retournée par courrier ou par mail. La confirmation de la Commande par le Client suppose qu'il accepte toutes les conditions imposées par Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative et le Client est supposé avoir accepté le contenu de la Prestation décrite dans le devis établi par Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative ainsi que les conditions financières mentionnées.

Conditions de facturation et règlement

Un acompte est exigé au moment de l'inscription et la valide. Les prix sont stipulés HT et en euros. Le reste est dû au premier jour de la prestation. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par chèque établi à l'ordre de Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées, à un taux égal au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne le plus récent majoré de 10 points. Ce taux sera appliqué au montant TTC des factures et multiplié par le nombre de jours de retard. Ces pénalités sont exigibles à compter du seizième jour suivant la date figurant sur la facture délivrée au Client. Ces pénalités seront acquises de plein droit à Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative, sans aucune formalité ni mise en demeure de la totalité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter à l'encontre du client.

Conditions d'annulation

Pour une annulation ou un report à la demande du Client intervenant entre 8 semaines et 6 semaines avant la date de la première intervention, 50 % du montant de l'acompte reste dû. Pour une annulation ou report intervenant entre 5 semaines et 1 semaine avant la date de l'intervention, 75% du montant de l'acompte reste dû. Pour une annulation ou un report intervenant une semaine avant la date de l'intervention, la totalité du montant de l'acompte est due. En cas d'annulation par Gabriella Tamas la, la totalité des sommes versées au titre de l'intervention seront remboursées,

sans aucune retenue. En cas d'interruption du programme par le Client, aucun remboursement ne sera effectué.

Confidentialité

Les informations et le savoir-faire dispensés pendant les prestations sont destinés à l'usage exclusif des participants. Tous les supports sont uniquement destinés à leur usage personnel dans le cadre du programme, il est formellement interdit de les partager, divulguer, ou de les réutiliser. En cas de divulgation, le Client s'expose à d'éventuelles poursuites engageant sa responsabilité contractuelle de la part de Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative.

Propriété intellectuelle

Le présent accord n'entraîne aucun transfert de propriété des méthodologies, approches, documents ou outils appartenant à une partie et mis à disposition de l'autre partie. En particulier, Gabriella Tamas – Alimentation Intégrative demeure propriétaire du contenu des interventions.

Responsabilité

Le programme est accessible par simple candidature. Vous déclarez sur l'honneur de ne pas avoir de contre-indication médicale pour suivre un programme de changement alimentaire. (par ex. transplantation, problèmes rénaux, grossesse ou allaitement, troubles de comportement alimentaire ou travail de nuit). L'accompagnement proposé ne saurait en aucun cas se substituer à des traitements médicaux en cours prescrits par des professionnels de santé.